

Planning formation Instructeurs brevets 2 et 3

Session 2022/01

Les cours se donnent toujours de 18h00 à 21h00, en visioconférence, principalement les mardis et jeudis soirs.

Les syllabus seront à votre disposition à l'auto-école (Boulevard Théo Lambert 75 à 1070 Anderlecht) partir du 01/03/2022, et ce du mardi au vendredi de 13h00 à 18h00.

ATTENTION : pas de cours pendant certaines semaines (⇒ bien vérifier sur ce planning)

- Cours donnés par Benoit
- Cours donnés par Patrick
- Cours donnés par Cédric

Jour	Date	Thème du cours
Jeudi	03/03	Présentation et Législation des écoles de conduite
Mardi	08/03	Mécanique 1/6
Jeudi	10/03	Code de la route 1/6
Mardi	15/03	Mécanique 2/6
Jeudi	17/03	Code de la route 2/6
Mardi	29/03	Mécanique 3/6
Jeudi	31/03	Code de la route 3/6
Mardi	05/04	Mécanique 4/6
Jeudi	07/04	Code de la route 4/6
Mardi	12/04	Mécanique 5/6
Jeudi	14/04	Code de la route 5/6
Mardi	19/04	Mécanique 6/6
Jeudi	21/04	Code de la route 6/6
Mardi	03/05	Loi sur la police de la circulation routière 1/3
Jeudi	05/05	Méthodologie de l'apprentissage 1/2
Mardi	10/05	Loi sur la police de la circulation routière 2/3
Jeudi	12/05	Méthodologie de l'apprentissage 2/2
Mardi	17/05	Loi sur la police de la circulation routière 3/3
Samedi **	21/05	09h00-17h00 : Méthodologie spécifique brevet 3

** Réserve exclusivement aux candidats du brevet 3